

## LE PLAN PARTICULIER de MISE EN SURETE face aux risques majeurs METHODOLOGIE D'ELABORATION DU DOCUMENT

DEFINITION PROCEDURE	RISQUES MAJEURS	LA VALISE PPMS CONTIENT 8 FICHES	MISE A JOUR DU PPMS
<p>Outil méthodologique de prévention face aux risques majeurs.</p> <p><b>Démarche.</b> - Alerter l'extérieur (18 et mairie). - Protéger l'intérieur en activant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe ressource (cellule de crise)</li> <li>• Le groupe encadrant les élèves</li> </ul> <p><b>Procédure à présenter au conseil d'école.</b></p> <p><b>Validation.</b> Par un exercice annuel à transmettre (IEN via ADP + Mairie).</p>	<p>Ils impactent un grand nombre de personnes.</p> <p><b>1- Risques technologiques à moins de 500 m</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• station service</li> <li>• stockage de produits chimiques en grande quantité (gaz/solvants/ peintures...)</li> <li>• TMD (transports de matières dangereuses) liés aux axes routiers</li> </ul> <p><b>2- Risques naturels</b> (<a href="http://www.risquesnaturels.re">www.risquesnaturels.re</a>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inondations, fortes pluies, mouvement de terrains.</li> <li>• Feu de forêt (de canne, de broussailles)</li> <li>• Submersion marine</li> <li>• Evénements météorologiques dangereux (foudre)</li> </ul> <p><b>Risques majeurs non pris en compte à ce jour dans le PPMS (appartiennent au plan ORSEC de la préfecture):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Crash aérien</li> <li>• Tsunami</li> <li>• Cyclone</li> <li>• Volcan</li> <li>• Séisme</li> </ul>	<p><b>A rédiger au préalable</b> <u>Fiche 0</u> : présentation de l'école <u>Fiche 1</u> : répartition des missions <u>Fiche 3</u> : élèves à besoins particuliers <u>Fiche 4</u> : annuaire de crise <u>Fiche 6</u> : identification des risques et procédure de mise en sûreté (qui fait quoi) <u>Fiche 7</u> : plan renseigné selon légende <u>Fiche 8</u> : exercice annuel de validation <b>PROCEDURE à envoyer à la mairie et à l'IEN via l'ADP après</b> <b>1) présentation au conseil d'école et</b> <b>2) validation de l'exercice (fiche 8)</b></p> <p><b>À remplir lors du déclenchement</b> <u>Fiche 2</u> : fiche individuelle d'observation des blessés <u>Fiches 5 et 5 bis</u> : effectifs usagers</p> <p><b>En cas d'absence d'identification de risques majeurs par le directeur : procédure simplifiée car la mairie peut faire déclencher cette procédure :</b> Fiche 0 : présentation de l'école fiche 1 : répartition des missions fiche 4 : annuaire de crise fiche 6 : justifier l'absence de risques majeurs à partir du site <a href="http://www.risquesnaturels.re">www.risquesnaturels.re</a> et analyse des risques technologiques</p>	<p><b>Fiche 1 à actualiser tous les ans</b> et à chaque changement de l'équipe éducative élargie (fiche à garder dans l'école).</p> <p><b>Fiche 3 à actualiser tous les ans</b> (PAI)</p> <p><u>Vérifier régulièrement le contenu de la mallette</u></p> <p><u>Réévaluer les risques majeurs régulièrement</u></p> <p>Fiche d'information aux parents à transmettre tous les ans et/ou à afficher à l'entrée de l'école</p> <p><b>Effectuer l'exercice annuel de validation et transmettre la fiche 8 à l'IEN via l'ADP chaque année</b></p>